

**Année universitaire :** 2025-2026

**Composante :** Médecine

**Statut de la formation :** Actualisation

## Formation

Intitulé de la formation : **Approfondissement des connaissances en santé sexuelle**

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : **Pr. Pascale HOFFMANN**

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel\_& distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		15
Formation continue		25
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

# I. Dispositions générales

## Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Enseignement permettant l'acquisition de compétence pour la prise en charge des problèmes de sexualité, contraception, IVG, en exercice libéral ou dans un hôpital, une collectivité locale, un Centre de santé sexuelle ou un centre d'IVG.

## Article 2 : Conditions d'accès

### 2.1 Recevabilité des candidatures

- Sages-femmes
- Médecins spécialistes en gynécologie obstétrique, urologie etc...
- Médecins de planification, de santé publique, scolaires, territoriaux.
- Médecins généralistes
- Internes en médecine

### 2.2 Conditions d'admission

- Diplôme de Médecine spécialisée gynécologie obstétrique, urologie, etc...
- Diplôme de Médecine générale
- Internes
- Diplôme de sage-femme

Plateforme :E.Candidat : Lettre de motivation, CV, diplôme

Sur validation des responsables pédagogiques

## II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

### Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : De nov à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 58H

Nombre d'ECTS :

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

### Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Module 1 : Développement psycho-sexuel

Apprendre les bases du développement psycho-sexuel de la vie intra-utérine à l'âge adulte. Accueillir les personnes en démarche de transidentité lors des consultations de santé sexuelle.

Module 2 : Cycles de vie

Comprendre la santé génésique dans sa physiologie et pouvoir accompagner les demandes de contraception simple mais aussi particulières. Apprendre à prendre à accompagner une demande d'IVG et aider au choix de l'IVG et de sa méthode. Apprendre à réaliser une IVG par la méthode médicamenteuse.

Module 3 : La consultation en sexologie et la pathologie sexuelle

Améliorer la prise en charge des demandes en consultation de sexologie, comprendre et acquérir la posture nécessaire à cette discipline. Prendre en charge les motifs de consultation courant dans ce domaine.

Module 4 : Prévention et éducation sexualité

Comprendre le concept de santé sexuelle, dans sa dimension historique et anthropologique. Comprendre les missions de santé sexuelle, prévention et éducation, rôles des réseaux sociaux dans ce domaine.

Module 5 : Prise en compte des pathologies et handicap dans la santé sexuelle

Apprendre à repérer les situations particulières, dépister les violences sexuelles et mutilations.  
Comprendre les répercussions des violences sur la santé génésique.

Prise en compte des pathologies et handicap pour adaptation des attitudes et moyens de contraception dans les situations particulières.

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

### **Le stage**

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Oui

Durée du stage : 5 jours

Période du stage :

Modalité de stage : 10 demi-journées/ Stage pratique en CPF et CIVG avec rédaction d'un article (mémoire)

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.*

### **Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire : Article

Rapport de stage : non

Projets tuteurés :

### **Modalités d'examen**

Assiduité aux enseignements :

la présence à tous les cours théoriques et travaux pratiques est obligatoire pour la validation du DU.

Examen final  Oui  Non

Notation : QCM sur 60 points

Détails : 20 points sur des questions de contraception ; 20 points sur des questions de sexualité ; 20 point sur des questions IVG

Session de rattrapage  Oui  Non

Absences aux examens :

En cas d'absence ou d'échec à l'examen, l'étudiant aura la possibilité de se réinscrire l'année suivante aux conditions de l'UGA et avec l'accord du responsable pédagogique.

### **III. Résultats**

#### **Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys :

Le Jury se réunit en juin pour les RSCA. 2 jury constitués de 2 membres.

#### **Article 6 : Conditions de validation de la formation**

Avoir été présent à l'ensemble des cours théoriques et travaux pratiques. Avoir obtenu au moins la moyenne de 50/100 à la somme de la note de l'examen écrit et au RSCA

#### **Article 7 : Redoublement**

## **IV. Frais de scolarité**

### **Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 760 € (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1520€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

## V. Dispositions diverses

### **Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat.

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le Président de l'Université Grenoble Alpes.